

MAIN | FILM

Soutien aux cinéastes indépendants

DOC!

Programme de soutien à la création – Long-métrage documentaire

Dates limites

**Dépôt 1 mois avant
l'utilisation des
équipements et services**

Application en tout temps

Objectifs

Soutenir & encourager les cinéastes indépendant·e·s avec un engagement artistique fort et audacieux dans leur création documentaire

À propos

Centre d'artiste voué à faciliter, stimuler et promouvoir le cinéma indépendant depuis 1982

Location d'équipements de tournage et postproduction & environnement de création

Description du programme

- Tournage d'au moins de 14 jours civils consécutifs
- Accès à nos équipements jusqu'à 90% de rabais (tarif non-membre)
- Nombre illimité de soumissions par année
- **Pas de contribution financière**

Admissibilité au programme

- Ce programme de soutien s'adresse aux cinéastes indépendant·e·s sans égard à leur expérience
- Les étudiant·e·s ne sont pas admissibles (à l'exception du 3ème cycle universitaire)
- Les candidat·e·s doivent avoir déjà été membre associé·e au moins 1 an et l'être au moment du dépôt de la demande
- Un même projet n'ayant pas été retenu peut être soumis à nouveau. Un dossier ayant déjà reçu le soutien de ce programme ne peut être déposé à nouveau
- Les candidat·e·s doivent être citoyen·ne·s canadien·ne·s ou résident·e·s permanent·e·s et résider au Québec

MAIN | FILM

Soutien aux cinéastes indépendants

DOC!

Programme de soutien à la création – Long-métrage documentaire

Processus de sélection

- Le comité de sélection est un comité interne.
- Les résultats seront communiqués par écrit dans un délai de 6 semaines à compter de la date de dépôt. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone. **Toutes les décisions sont définitives.**

Critères de sélection

- Originalité et pertinence du sujet traité
- Valeur artistique du projet
- Réalisme et pertinence des objectifs pour mener à bien le projet

Contenu de la demande

Soumission via [ce formulaire](#)

- CV
- Biographie courte
- Document de présentation incluant :
 - Traitement cinématographique (max. 2 pages)
 - Lettre d'intention (max. 2 pages)
 - Synopsis du projet (max. 1 page)
 - Description du personnage principal (max. 1 page si disponible)
- Liste des besoins en équipement et installations ([catalogue de nos équipements](#))
- Dates de tournage
- Matériels de support : vidéo (3 minutes max.) – précédent film ou séquence de recherche pour le projet soumis

Aucun matériel ou document additionnel (incluant le budget) ne sera remis au jury